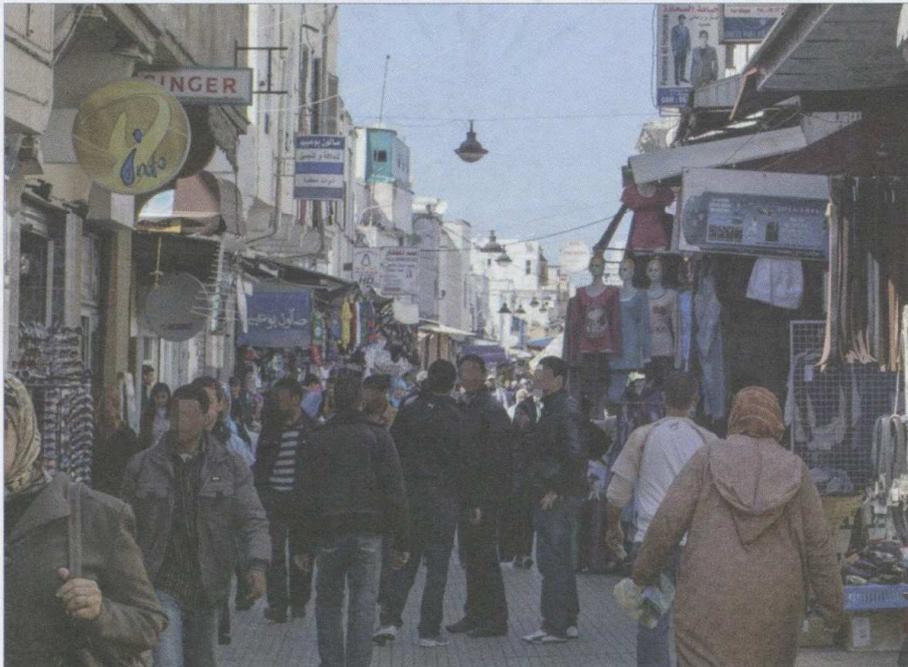


Un nouvel indice pour mieux orienter les politiques publiques

■ L'ONDH met au point une nouvelle mesure de la pauvreté proche de celle du PNUD.

■ Cette mesure, dite IDLM, met l'accent sur une somme d'indicateurs à même de renseigner sur le niveau du bien-être des populations.

■ Les pouvoirs publics disposent désormais d'un précieux outil pour mieux orienter leurs interventions à l'échelle locale, provinciale et régionale.



tion et de l'habitat (RGPH) de 2014, a mis au point un instrument de mesure du développement local, dont il vient d'expliquer le pourquoi

et le comment et présenter ses premiers résultats à l'échelle régionale, provinciale et communale, au cours d'une conférence-débat sur la car-

tographie du développement humain en 2014, organisée jeudi 28 septembre à Rabat. Cet instrument, l'ONDH l'a dénommé «Indice de dévelop-

36% des communes les moins développées ne sont pas couvertes par l'INDH

L'ONDH a procédé à un classement des communes par tranches de niveau de développement (ou quintile) et abouti à un certain nombre de constats, dont voici les principaux :

- Toutes les communes urbaines et les centres urbains appartiennent aux 40% des communes les plus développées à l'échelle nationale. Par contre, dans le milieu rural, une seule commune, celle de Mers El Kheir relevant de la province de Skhirat-Témara, est classée parmi les 20% des communes les plus développées, tandis que 1 009 autres, sur un total de près de 1 300 communes, se répartissent presque équitablement entre le quintile intermédiaire (quintile 3) et les 40% les moins développées des communes.

- 38,9% des communes rurales ciblées par l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005, se sont hissées à la classe intermédiaire (quintile 3), les 61,1% restants relèvent encore des 40% des communes les moins développées, selon l'ONDH. Celui-ci précise à ce propos que, en raison du fait que l'on a jusqu'ici établi une corrélation (pourtant imparfaite) entre la pauvreté monétaire et le développement, 36% des communes les moins développées échappent encore à l'INDH. Conclusion de l'ONDH : l'indice actuel de pauvreté, réduit à sa dimension monétaire, est insuffisant pour l'identification des communes devant bénéficier prioritairement des politiques publiques.

pement local multidimensionnel» (IDLM). Il est confectionné sur le modèle de l'Indice de développement humain (IDH) de l'organisme onusien, le PNUD. En d'autres termes, l'IDLM n'appréhende pas la pauvreté ou le niveau de développement au moyen du seul critère monétaire, mais sur la base d'une somme d'indicateurs à même de renseigner sur le niveau du bien-être des populations : santé, éducation, activité économique, logement, services sociaux de base et cadre de vie. Cet indice a une valeur qui va de 0 à 1. Plus on se rapproche de zéro, moins la situation est bonne. Inversement, plus on s'éloigne de zéro pour se rapprocher de 1, meilleur est le niveau de développement des populations concernées.

Dans le contexte d'une raréfaction des ressources, d'une part, et de la volonté d'assurer une allocation optimale des dépenses, d'autre part, cet IDLM tombe à point nommé, si l'on peut dire. Les pouvoirs publics disposent là d'un guide au moyen duquel ils peuvent désormais mieux orienter leurs interventions, à l'échelle locale, provinciale et régionale. En particulier, l'intérêt de pareil indicateur apparaîtra avec plus d'évidence lorsqu'il s'agira, par exemple, de mettre en place des politiques de ciblage des subventions ou des aides, ou encore de lancer des programmes visant à résorber ou atténuer les disparités territoriales.

Les déficits sont deux fois plus importants en milieu rural

Quels sont maintenant les premiers résultats de l'IDLM ? En 2014, année de référence, l'IDLM a atteint 0,70 à l'échelle nationale. Il s'agit là indiscutablement d'un bon résultat. A cette précision près de l'ONDH que cette valeur est une

Très souvent, presque toujours même, les politiques publiques, dans les pays en développement en particulier, parce que statistiquement peu outillées, sont déployées un peu «à l'aveuglette», en tout cas de manière peu adaptée aux réalités territoriales et humaines. Il en résulte un gaspillage des ressources, à tout le moins un développement social et spatial inégal.

C'est pour pallier cette difficulté que l'Observatoire national du développement humain (ONDH), s'appuyant sur les travaux du Haut commissariat au plan (HCP), notamment le recensement général de la popula-

moyenne de l'IDLM des communes aux niveaux urbain et rural. Et là, les calculs de l'Observatoire montrent que l'IDLM en milieu urbain, non seulement il dépasse la moyenne nationale mais en outre il est 1,3 fois supérieur à celui observé en milieu rural : 0,782 pour l'urbain et 0,586 pour le rural. Ces niveaux de développement atteints indiquent, a contrario, que les déficits à rattraper sont pratiquement deux fois plus importants dans le monde rural (41,4%) que dans les villes (21,8%). Les données de l'ONDH montrent en effet qu'en milieu urbain, les déficits sont à la fois moins accentués et ne touchent qu'un nombre relativement limité de secteurs : l'éducation (35,4%), la santé (33,6%) et le cadre de vie (31,6%). Dans le rural, en revanche, les déficits sont non seulement importants, mais en plus ils affectent pratiquement l'ensemble des dimensions qui composent l'IDLM : l'éducation (58,7%), le cadre de vie (51,6%), les services sociaux (44,6%), la santé (42,5%), l'habitat (31,1%).

Il en résulte que les dix communes les plus développées sont toutes urbaines et concentrées à 80% dans deux régions : Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat. Les deux premières communes sont situées dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, province de Rabat, et la troisième dans la région de Casablanca-Settat, province de Casablanca (se reporter, pour plus de détails, au rapport de l'ONDH).

Les dix communes les moins développées, parce que situées relativement loin de l'axe Kénitra-Rabat-Casablanca, sont, elles, peu, voire pas du tout connues. Leur déficit en développement local varie de 62% (commune de Sidi Hcine dans la province de Khénifra) à 68,6% (commune de Oulad M'hammed, province de Taourirt, région de l'Oriental). L'ONDH précise que sur ces dix communes les moins développées, six d'entre elles, qui sont les plus peuplées, bénéficient de l'INDH.

La fécondité est plus élevée dans les communes les plus pauvres

En réalité, n'était la focalisation sur le seul critère de la pauvreté monétaire, l'ensemble de ces communes aurait dû bénéficier de cette Initiative. Peut-être les choses changeront-elles grâce à ce nouvel instrument de mesure de la pauvreté, d'autant que l'ONDH a publié en annexe de son rapport un classement des communes en fonction de l'IDLM. Mieux, ce classement ne se limite pas à mesurer le niveau global de développement local atteint pas chaque commune, il pointe également les niveaux réalisés dans chaque composante de l'indice. Ce qui, bien évidemment, facilite à la fois l'identification des communes candidates à une intervention publique et les domaines où cette inter-

vention serait la plus efficace.

Analysant les causes du déficit en développement, l'ONDH situe l'éducation et le niveau de vie en tête de ces causes.

Quel que soit le niveau de développement considéré, écrivent les rédacteurs du rapport, «*les déficits les plus élevés sont observés dans les dimensions de l'éducation et du niveau de vie*». Il se trouve que ce sont précisément ces dimensions qui entrent dans le calcul de l'indice de développement (IDH) du PNUD, ce qui, aux yeux des rédacteurs du rapport, «*tend à déguiser les réalisations du Maroc dans*

le domaine», d'où les mauvais classements du pays au titre de cet indice.

De manière tout à fait inévitable, ces déficits en développement donnent lieu à des phénomènes qui placent les communes concernées dans une sorte de cercle vicieux qui complique ou retarde leur émergence. Parmi ces phénomènes, que l'ONDH appelle des «*comportements démo-socio-économiques*», celui de la démographie est probablement le plus aigu. Selon le rapport de l'ONDH en effet, l'indice synthétique de fécondité dans les 20% des communes les moins développées est de 2,7, alors

qu'il frôle le seuil de renouvellement des générations (2,0) parmi les 20% des communes les plus développées. Autrement dit, les déficits sociaux se trouvent ainsi compliqués par le poids de la démographie, et ceci est particulièrement vrai dans les communes rurales les moins développées.

Pour l'ONDH, ces disparités «*sont dues à un développement longtemps inégal de quatre vecteurs : l'éducation, l'économie locale, les services sociaux et la santé*». La disponibilité de la cartographie de ces déficits devrait désormais faciliter le ciblage des localités les plus nécessiteuses ■ **S.A.**